

DE L'ATTENTE À LA VENUE DU SAINT PONTIFE ET DU GRAND MONARQUE

TRAITÉS À L'USAGE DU "PETIT NOMBRE"
ET
DES GÉNÉRATIONS FUTURES

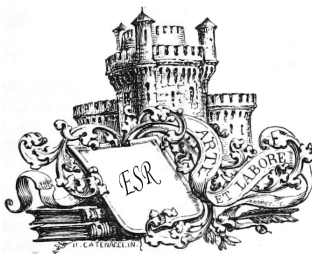
Tome 2

Traité à l'usage des générations futures

par

Pierre Louis LUTRIN

LE SERVITEUR INUTILE MAIS FIDÈLE



Éditions Saint-Remi

– 2023 –

Du même auteur aux Éditions Saint-Remi :

LE TEMPS DE LA SERVITUDE, 40 p., 6 €

À L'ÉCOLE DU CARDINAL PIE, 760 p., 35 €

LE GRAND RESET, UNE OCCASION POUR NOUS DE REVENIR À LA
VRAIE ÉCONOMIE, 41 p., 6 €

LES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE SELON
LE PAPE PIE XII, 69 p., 11 €

LA DOCTRINE CATHOLIQUE LE REMPART CONTRE LE GRAND
RESET ET LE WOKISME, 76 p., 11 €



© Tous droits réservés

Éditions Saint-Remi
Lieu dit Mounet sud
33410 – Ste-Croix-du Mont
05 56 76 73 38
saint-remi.fr

AVANT PROPOS

Le **Tome 2** comprend les parties **Quatre et Cinq** de l'ouvrage "De l'attente à la venue du Saint Pontife et du Grand Monarque" plus une **Conclusion générale**.

La Quatrième partie a pour objet de proposer aux jeunes générations un traité se rapportant à la civilisation Chrétienne à reconstruire. Ce traité a pour ambition de montrer les conséquences pratiques des principes théoriques tirés des enseignements de l'Église et présentés dans le Tome 1.

Après avoir défini en introduction ce qu'est une civilisation et plus précisément la civilisation chrétienne, seront abordés successivement **l'ordre politique, l'ordre économique et l'ordre social** (chapitres 11 – 12 – 13), pour clore par la question doctrinale se rapportant **aux principes et fondements d'une politique chrétienne**.

La Cinquième partie traite quatre questions en suspens : La dérive monétaire ; La faillite du progrès et les illusions de la technique ; La question agricole ; La guerre juste.

"Devenir Tertiaire à l'exemple de JEHANNE" termine le traité à l'usage des Jeunes Générations.

La Conclusion générale embrasse le Tome 1 et le Tome 2 ; elle parle de la légitimité de la « Guerre Catholique » afin de « faire disparaître l'impure contagion du poison qui circule dans les veines de la société et l'infecte toute entière » (Léon XIII)

QUATRIÈME PARTIE

LA CIVILISATION CHRÉTIENNE À RECONSTRUIRE

UN RAPPEL BIEN UTILE

L'Église (de toujours), par la voix de ses pontifes et au travers de leurs encycliques, nous dit de quelle façon régénérer notre société décadente : prescrire « avec raison de la ramener à ses origines » (Léon XIII *Rerum Novarum*). Et saint Pie X, en écho, de nous rappeler qu'on « ne bâtera pas la cité autrement que Dieu ne l'a bâtie [...] non, la civilisation n'est plus à inventer ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées [...] Il ne s'agit que de l'instaurer et la restaurer sans cesse sur ses fondements naturels et divins [...] omnia instaurare in Christo... »

Et surtout, elle nous enseigne ce qui doit être pour nous une certitude : « on n'édifiera pas la société, si l'Église n'en jette les bases et ne dirige les travaux... » (Lettre pontificale du 25 août 1910).

C'est la raison pour laquelle le tome 1 a été bâti en suivant ce principe défini ci-dessus ; il est pour nous le postulat, le fondement même qui guide notre démarche.

Par ailleurs, nous le savons, nous qui vivons à l'époque du cinquième âge de l'Église militante, l'Église de Sardes (période purgative), il se fera « un changement étonnant par la main du Dieu Tout-Puissant, tel que personne ne peut se l'imaginer... »¹.

Débutera alors (grâce au secours de Dieu) le sixième âge de l'Église, l'église de Philadelphie avec la venue du Monarque Puis-

¹ Interprétation de l'apocalypse – Barthélémi Holzhauser – ESR – page 184
Liv. I Sect. III Chap. III

sant et du Pontife Saint ; cette époque durera jusqu'à l'apparition de l'Antéchrist nous précise Barthélémi Holzhauser¹.

Cet âge sera un âge de consolation (*consolativus*), durant lequel Dieu consolera son Église sainte de l'affliction et des grandes tribulations qu'elle aura endurées dans le cinquième âge.

« Toutes les nations seront rendues à l'unité de la foi catholique. Le sacerdoce fleurira plus que jamais, et les hommes chercheront le royaume de Dieu et sa justice en toute sollicitude. Le Seigneur donnera à l'Église de bons pasteurs. Les hommes vivront en paix, chacun dans sa vigne et dans son champ. Cette paix leur sera accordée parce qu'ils se seront réconciliés avec Dieu. Ils vivront à l'ombre du Monarque puissant et de ses successeurs. »

Si le sixième âge de l'Église est un âge de consolation, la jeune génération aura à collaborer à cette régénération, à cette renaissance. C'est la raison pour laquelle il s'agit, en préalable, pour elle de bien saisir ce qu'est une civilisation et plus précisément la **Civilisation Chrétienne**. En effet, connaissance indispensable, car c'est sur cette base, ce fondement qu'il nous sera possible d'aborder, de présenter les différents aspects de l'Ordre voulu par Dieu : l'ordre politique, l'ordre économique et l'ordre social. Un ensemble doctrinal ô combien nécessaire pour participer à cette reconstruction (Dieu ne faisant avec rien...)

UN PRÉALABLE INDISPENSABLE : respecter l'Ordre voulu par Dieu...

Faire la volonté de Dieu, c'est, à l'image du Fils, respecter l'Ordre « que Dieu, suprême Intelligence, suprême Amour, a mis dans sa création² ».

¹ Il s'agit du septième et dernier âge de l'Église : il « commencera avec l'apparition de l'Antéchrist, et durera jusqu'à la fin du monde. Ce sera un âge de défection de la foi [...] c'est dans cet âge que s'accomplira l'abomination de la désolation [...] A cet âge se rapporte le septième jour de la création du monde [...] c'est ainsi que dans le septième âge de l'Église, Dieu achèvera son œuvre, qu'Il avait décrété de l'accomplir par son Fils Jésus-Christ. » (Ibidem chap. III Verset 14-22)

² Le Christ et l'Ordre – conférences de Notre Dame de Paris – 1942 – éditions SPES – page 34

Et le Père PANICI jésuite, de bien préciser, au cours d'une conférence donnée à Notre Dame de Paris en 1942, que :

« Le Christ s'offre lui-même en exemple d'ordre total. Malgré sa supériorité divine, il se soumet à ses parents et les aime d'un cœur exquis ; il croit "en taille, en sagesse et en grâce" et se montre ainsi *le modèle des enfants*. Sa famille, la Sainte Famille, "ornée de vertus ineffables", constitue *un modèle d'ordre pour toutes les familles*. *Adulte il reste notre modèle, dans la vie sociale ...* »

C'est pourquoi, explique-il, NSJC incarne l'ordre vivant et les principes qui commandent tout :

- *Par son extrême pauvreté* à la naissance et à la mort, *par son détachement* pendant la vie, Jésus enseigne l'esprit de renoncement qui nous permet de vivre dans la justice ;

- *Par sa pureté*, il pose un autre principe de renoncement au désordre ... en montrant que l'instinct peut être tenu en bride, totalement dans la vie consacrée à Dieu, à plus forte raison dans les limites plus larges que permet le mariage ;

- *Par son humilité* il attaque l'orgueil, cause d'innombrables désordres privés et publics, en montrant quelle attitude convient à l'enfant de Dieu que nous sommes : savoir que nous avons tout reçu de Dieu et que nous devons nous glorifier de rien...

- *Son dévouement*, qui est de chaque seconde, *son amour*, qui va jusqu'à la croix, nous invitent à nous mettre, avec ... bienveillance, au service des autres, au lieu de chercher ... à les exploiter à notre profit ;

- Enfin, son immense respect pour son Père, sa prière fréquente et profonde, sa volonté de faire toujours et par amour la volonté de Dieu.

Tout cela nous montre à respecter l'ordre que Dieu a mis dans sa création, et *Jésus nous donne là le suprême principe de l'ordre*.

Comme nous le propose le Père PANICI, réfléchissons d'abord sur l'ordre naturel, qui en le respectant développe notre nature et accroît notre ressemblance avec le Créateur.

L'ordre naturel : ce qui le constitue, et comment le percevoir ?

Notre jésuite prend comme exemple une bibliothèque composée de livres : *une matière* ; un grand nombre de volumes : *une multiplicité* ; et l'appartenance à *une même espèce d'objets*, que des livres.

Pour qu'il y ait un ordre, il faut *un principe de classement*, dans le cas de notre bibliothèque c'est le classement par tailles et couleurs. Ce principe de classement constitue un ordre que l'esprit constate. L'esprit comprend pourquoi l'on met tel livre à telle place ; il trouve qu'il existe une relation entre chaque livre et ses voisins, et reconnaît qu'elle est en sorte une certaine *unité harmonieuse*.

Nous pouvons dès lors retenir les éléments de notre notion d'ordre : *une matière, une pluralité, l'appartenance à la même espèce de choses, enfin un principe de classement* avec lequel les objets classés ont *des rapports à la fois semblables et légèrement différents*, et c'est cette variation des rapports qui justifie *la répartition des objets*, et qui fait de tout ordre *une unité dans la diversité*¹.

Remarque importante :

Pour constituer un ordre, il faut trouver un ensemble de relations rapporté à un principe, ce qui signifie :

- Que pour faire exister un ordre artificiel, il faut tout concevoir, comme lorsque l'on fonde un ordre honorifique ;
- Que dans le cas d'un ordre naturel il faut découvrir le principe qui existe déjà et les relations que les êtres soutiennent avec lui, pour lui obéir en opérant le classement selon la nature et les degrés de ces relations.

Ordre et principe se montrent donc inséparables.

Mais, nombre de ceux qui osent parler d'ordre, explique le Père PANICI, en ont une idée simpliste² :

- Simplistes, les partisans du seul ordre de la rue ;
- Simplistes, les fervents ... d'un seul ordre économique déformé (capitaliste ou collectiviste)

¹ St. Thomas In, q. 42, a. 3 ; in I Sent., D. 20, p. 11, a. 3 ; q. 2 ; de Pot., q. 7, a. 11 ; q. 10, a. 3. (Cité par le Père PANICI)

² Ce fut, celui du philosophe qui, « mutilant ce qu'il nommait "l'immense question de l'ordre", la restreignait à la sociologie et n'acceptait d'en tirer que les précaires leçons de "l'empirisme organisateur".

- Simplistes, ceux qui croient arranger par la politique seule.

L'ordre surnaturel :

Certes, il faut tout cela, mais dans l'ordre total, il nous faut, en plus de l'ordre naturel, entrer dans un nouvel ordre, et nous y entrons grâce à Dieu ; un nouvel ordre « auquel Il fournit les ressources nécessaires, des ressources surabondantes¹ ».

Mais comment obtenir ce seul bonheur qui nous reste possible, et qui, surnaturel, dépasse infiniment nos forces, s'interroge l'auteur de cette conférence à Notre Dame.

« Par la violence ? Elle serait vaine : on ne dérobe pas les dons de Dieu, on ne pille pas Dieu ! Nous serions perdus si Dieu ne nous sauvait. Mais Il nous sauve, et justement par l'offre qu'Il nous fait d'entrer dans un Nouvel Ordre ... ».

Et, pour étudier cet ordre offert par Dieu, notre conférencier nous propose de procéder en deux étapes :

- La première va nous donner une vue d'ensemble de l'ordre surnaturel ;
- L'autre, entrant plus en détail, montrera qu'il constitue un ordre au sens précis du mot.

Résumons :

C'est la liberté humaine qui a perdu les hommes, c'est à elle que Dieu, auteur de l'ordre, s'adresse pour les sauver :

- Il se tourne d'abord vers NSJC (vrai Dieu vrai homme) qui, par une réponse parfaite, va fonder le nouvel ordre ;
- Il se tourne ensuite vers les autres hommes, donc vers nous, et les/nous invite à donner des réponses semblables à la première réponse.

La réponse parfaite est celle du Christ, qui échappant au péché, développe sa nature humaine dans l'ordre parfait, et qu'Il traduit pour nous instruire en gestes et en mots. Et Il le peut car « le Père accorde au Fils le pouvoir de nous sauver ».

¹Laissés à nous-même nous ne pourrions réparer les ravages du péché. Le monde est complexe, notre être l'est aussi, nous dit notre jésuite.

« Ainsi, le Christ est à la fois *l'exemple* de l'ordre surnaturel, *le maître* qui en révèle la nature et les lois, et *la source* d'une vie nouvelle qui nous adapte à des exigences plus hautes. »

Et comme c'est Dieu qui intervient, les forces ne manqueront pas pour accomplir la tâche du redressement.

Nous connaissons maintenant la nature de l'offre Divine ; qu'elle doit être la réponse humaine (notre réponse) ?

Notre réponse : Une acceptation *humble*, une acceptation *confiante et attentive*, enfin une acceptation *sociale*, que nous devons travailler à provoquer, en « aidant le Christ à établir l'ordre dans l'humanité ».

Tout d'abord, une acceptation humble : c'est-à-dire recevoir ce que nos efforts ne peuvent nous donner ; et donc ne pas imiter¹ les chefs d'Israël et nombre de nos contemporains pour qui recevoir est dur, trop dur, trop humiliant !

Ensuite, une acceptation confiante et attentive : l'ordre surnaturel demande des sacrifices, mais la grâce ne manque jamais aux âmes de bonne volonté, et donc ne craignons rien ("*ne craignez rien c'est Moi*" dit Jésus aux apôtres) ; d'autre part sans nous détourner de nos devoirs et de nos intérêts légitimes, étudions l'offre du Christ, pensons-y souvent.

Enfin, une réponse sociale : l'ordre surnaturel vient de la rédemption qui rachète tous les hommes et constitue un ordre social qu'il convient de suivre, car la société, comme la personne, doit s'y référer s'en en discuter le contenu ni les conditions. Le refuser c'est se condamner au désordre.

Et le Père PANICI d'en tirer l'affirmation suivante :

Pas d'ordre sans aide divine, pas d'ordre hors de l'ordre divin. Ce qui signifie que l'on n'obtiendra rien de sérieux ni de durable sans le secours divin.

Puis de nous conseiller : Implantons donc dans la société l'ordre du Christ afin de ne jamais entendre « les paroles de Jésus s'adressant aux filles de Jérusalem se lamentant sur le condamné

¹ Jésus les avertit : « vous mourrez dans votre péché »

traînant sa croix : "femmes ne pleurez pas sur moi, mais sur vous et sur vos enfants¹" ».

Persuadés de la nécessité de l'ordre surnaturel, pour nous-même et pour la société, précisons en maintenant la structure (cf. le Père PANICI).

Pour y parvenir, rappelons-nous d'abord qu'un ordre se constitue quand *un principe entre en relations diverses avec des êtres, des choses, des idées ou des actes*.

C'est pourquoi, pour être vraiment un ordre, le surnaturel va² *agir en principe pour organiser les êtres, les esprits, ainsi que leurs idées et leurs actes, en vue d'obtenir un résultat*.

Le résultat obtenu, il *les classe selon leur réussite plus ou moins haute*, et même les *organise*, car de ces êtres, il constitue un corps vivant, le Corps mystique du Christ.

Un ajout : le principe est (la gloire de) Dieu, que l'homme dans l'ordre naturel connaît et aime comme auteur de la nature, mais qui dans l'ordre surnaturel connaît et aime Dieu *en tant que fils*.

À cette fin, précise notre conférencier, « Dieu organise une hiérarchie de ses dons et un ensemble de moyens. Il nous donne un corps et une âme qui est un véritable esprit et qui ressemble à Dieu ».

Mais Adam gâte cet ordre :

- Alors Dieu donne à l'humanité un nouveau chef (le Nouvel Adam) qui n'échoue pas, ses mérites nous rachètent, sa parole nous enseigne, ses exemples nous entraîne, sa force nous pénètre.

- Il (le Christ) rétablit l'ordre, et nous enjoint de le suivre dans cette entreprise. Pour nous le permettre, il établit, lui aussi, un ensemble organique de moyens³, dont il confie l'exercice à une société qu'il a fondée et qui est le premier de ses moyens, l'Église.

« Cet ordre total présenté dans la Personne et la vie du Fils de Dieu, cette expérience de l'Église dans sa longue élaboration de la

¹ Luc, XXIII, 28.

² Non seulement désigner un certain niveau dans les dons de Dieu, la protection des droits

³ Citons : la prière qui attire la grâce ; les sacrements (le baptême, la confirmation, la pénitence, l'extrême onction) qui comblent l'âme de biens spirituels ;

notion d'ordre, et les applications précises qu'elle en tire, contrastent avec l'état nébuleux de la notion chez ceux qui se réclament de l'ordre¹, avec la dispersion de leurs efforts, avec les applications hâtives qu'ils tentent, pour notre malheur ! »

P. PANICI, S. J. — « le Christ et l'ordre » - page 34

Telle pourrait être la conclusion de ce *préalable indispensable*... Mais il nous a semblé utile de le prolonger par un paragraphe portant sur le Christ et la réalisation de l'ordre naturel. Une façon pour nous d'aborder les "ordres partiels" que sont *l'ordre politique et administratif*, ainsi que *l'ordre économique et social*, et de conclure sur le moyen d'y parvenir : *instruire les intelligences*.

1- L'ordre politique (et administratif)

Après avoir rappelé que la société vient de Dieu, et de Dieu aussi l'autorité nécessaire, le Père Panici ajoute que « L'Église se sent en correspondance, et on peut le comprendre, avec *tout État*, qui, reconnaissant officiellement l'existence de Dieu, invoque le Maître et le Père des hommes ».

L'Église reconnaît ainsi :

- Tout *État honnête* : tout État, nous dit le Père, qui observe la loi morale et qui s'acquitte de sa tâche : « Cette tâche consiste principalement à procurer aux personnes la sécurité et la prospérité temporelle, qui favorisent leur salut spirituel. »

- Tout *gouvernement* : qui, en tant que gérant de l'État, promet le Bien Commun, assure la protection des droits de tous, dispense l'aide nécessaire à tous les intérêts légitimes, à toutes les initiatives louables.

L'État agit aussi par *ses administrations*, c'est à dire par les organismes qui assurent les fonctions de la société considérée comme groupe et dont les besoins sont de plus en plus étendus.

Mais l'autorité civile doit retenir que son ultime fonction *est d'aider la personne humaine à parvenir à sa fin surnaturelle*. Elle doit donc s'insérer elle-même dans l'ordre total, et vouloir y insérer la politique et l'administration. Faute de quoi, celles-ci déchoient.

¹ Alors que l'usage parfait de la raison permet de juger juste (St Thomas).

Venons-en maintenant à *l'ordre économique et social*, deuxième ordre partiel indispensable.

2- L'ordre économique (et social)

Il s'agit d'un ordre partiel indispensable à l'homme. Celui-ci en tant qu'être charnel, dépourvu de tout à la différence de l'animal, a besoin de tirer de la nature des richesses de toutes sortes (pour se nourrir, se vêtir, se loger, se déplacer...).

Depuis de nombreuses années, l'économie vit dans le chaos avec ses injustices, ses rivalités, ses luttes et ses guerres. Il faut donc mettre de l'ordre dans l'ordre économique, estime avec raison le Père Panici.

Une remarque : en tant que docteur en économie, je ne suis nullement gêné pour le dire ; l'Église dispose d'une doctrine économique, qui préconise la justice et la charité dans le cadre d'une économie du Bien Commun¹. Une doctrine qui permet « une seule économie possible, fondée sur une vertu que Saint Thomas d'Aquin appelle la libéralité ; qui nous indique le bon usage des biens de ce monde, lesquels nous sont donnés pour notre subsistance² ».

Une action sociale vigoureuse doit permettre d'assurer le sort de ceux (indigents ou incapables) dont on ne peut espérer une amélioration, et qui cependant on doit au respect afin de s'épanouir harmonieusement.

Une autre action sociale vigoureuse en direction des jeunes s'avère également nécessaire, notamment dans le domaine de la formation aux métiers de l'agriculture, de l'artisanat et de l'industrie, mais aussi dans les services. Ce qui signifie une refonte des modalités et des formes d'éducation et d'apprentissage.

Mais plus profondément, il faut admettre une perte de l'intelligence et du sens moral. Il faut donc, là aussi mettre de l'ordre et rendre toute sa place au sacerdoce de l'éducation (pré-

¹ De nombreux papes (notamment Léon XIII – Saint Pie X – Pie XI...) ont traité de ces questions dans des encycliques.

² Cité par Julio Meinvielle : « conception catholique de l'économie » - page 19 – éditions IRIS

tres, religieux et laïques). Et avec Mgr Gaume¹ nous disons que l'éducation est « la grande, la principale affaire des temps actuels ; elle doit être le premier de nos soins, comme elle est le plus important de nos devoirs ».

Pour finir reprenons cette remarque de l'auteur : Comme l'ordre politique en son domaine, l'ordre économique doit pourvoir, dans le sien, à nos besoins temporels. Mais une certaine prospérité temporelle assurée, les besoins matériels satisfaits, la justice sociale respectée, les ordres partiels (*politique et administratif – économique et social*) ne sont pas quittes envers nous :

« Ils doivent [en outre] se laisser pénétrer par les inspirations délicates de l'ordre total, qui veut sauvegarder partout notre valeur spirituelle² ... notre liberté intérieure qui aspire à plus de liberté extérieure : que l'homme puisse penser, parler, agir librement, sans toutefois causer du désordre dans la cité ... qu'il soit un homme et non du bétail ».

L'ordre total doit surtout infuser en tout lieu le respect de notre éternité, du bonheur surnaturel où Dieu, nous élevant à son niveau, nous appelle, en nous offrant de jouir de lui comme il en jouit lui-même³.

Comme annoncé en introduction, **la conclusion sur l'ORDRE** porte sur un point abordé par le Père PANICI dans l'une de ses conférences à Notre Dame de Paris : *instruire nos intelligences de ce qu'est l'ordre et ce qu'il demande.*

Agir sur nous même d'abord, en apprenant ce qu'est l'ordre et ce qu'il exige de nous ; tant en général, que selon nos obligations particulières de jeune homme puis d'adulte (célibataire, père ou mère de famille - clerc ou laïque - étudiant, apprenti - salarié ou patron) :

- Extirpons de notre vie tout désordre notable, installons en nous un ordre de plus en plus parfait (la perception de l'ordre et du désordre existe dans tout esprit normal) ;

¹ Mgr Gaume – avant-propos page 4 - « Du catholicisme dans l'éducation » - ESR

²i.e. notre intelligence, qui doit pouvoir se développer ... qui a droit à la vérité, donc à la suppression des influences tendancieuses qui tentent à le corrompre.

³ « De l'ordre naturel » - page 145 P ; P. Panici, S.J.

- Ainsi, combattons les idées fausses ou incomplètes qu'on a trop souvent autour de nous que ce soit en famille, avec des amis, à l'université ou dans son travail ;

- Attachons-nous à identifier l'enchaînement des situations, des évènements, convenantes ou inconvenantes, sur une longueur notable ;

Nous devons donc recourir à l'analyse pour définir de façon rigoureuse la notion d'ordre, et de la sorte éviter les malentendus dus à une trop vague notion d'ordre.

Agir aussi sur les autres en travaillant à aider leur volonté à installer la notion d'ordre en eux. Mais « on ne détruit que ce qu'on remplace » nous dit le conférencier ; et donc enseignons la juste notion de l'ordre, car quand le vrai se présente, « bien des âmes de bonne volonté se donnent à lui ». Une notion à faire comprendre en montrant ce que l'ordre exige.

Pour y parvenir, une méthode : faire ce qui convient à la nature humaine¹.

- faire exprimer par son interlocuteur *ce qui convient*² en appelant à son bon sens ;

- lui faire reconnaître que ce qui convient pour la famille ou une petite entreprise, peut convenir (après adaptation) pour une grande organisation et même l'État.

Ainsi donc, après avoir instruit son intelligence, il s'agira d'amener la volonté, de votre interlocuteur, à observer et aimer l'ordre. En famille ou entre amis cela passera par un peu d'habileté et surtout beaucoup d'amour ou d'amitié fraternelle.

Qu'appelle-t-on une civilisation chrétienne ?

Après l'avoir évoqué dans la préface, cherchons à identifier, et donc à définir, ce qui, grâce au christianisme, a construit notre pays.

L'homme, être social, a le besoin de vivre en société, mais la société et la civilisation ne sont pas la même chose ; en effet, c'est

¹ Notre-Seigneur usait couramment de cette méthode ; un exemple : "on ne conserve pas du vin nouveau dans de vieilles outres, car il les ferait éclater"

² Pour que « les choses soient bien faites, pour que tout marche bien »

« en polissant les mœurs et en perfectionnant l'ordre » (Roux-Lavergne), que l'homme s'est civilisé¹. Pour y parvenir il lui fallut la religion. En son absence, les richesses accumulées se corrompent et la force morale du peuple décroît ; et ce, même s'il passe pour plus instruit et mieux policé. L'histoire récente de notre pays le démontre.

« La culture des cœurs, l'élévation du sens moral, la formation de la vie par phases supérieures qui regardent le ciel » (P. Félix – conférences 1861 – page 21) ont donné la civilisation chrétienne, appelée communément chrétienté.

Et l'abbé François Fournier, auteur auquel nous nous référons, de citer d'abord M. de Hauterive : « c'est l'ensemble des choses propres à assurer la plus grande somme de bonheur et d'honneur » ; puis d'ajouter : « Elle est surtout le fruit de cette grande idée que tout homme, par ce titre qu'il est homme, a droit à la justice, à la liberté, à la sympathie, à la lumière, aux privilèges issus de l'Évangile et des commandements de Dieu ».

De son côté, Richard Auguste Henrion² (juriste et historien) écrit : « L'état civilisé signifiait, en opposition à l'état de barbarie, un degré plus ou moins avancé de culture intellectuelle, dont le résultat était de multiplier dans un pays, par les sciences, par les arts, par l'industrie, les moyens de conservation, de défense, d'accroissement et surtout de raffinement pour les jouissances individuelles ».

Mais n'oublions pas, Dieu, en créant l'homme pour la société, lui a imposé les obligations de la vie sociale : il a le droit de jouir des avantages de la société avec l'obligation d'être utile à ses semblables. C'est la raison pour laquelle Dieu l'a créé lui et la société perfectibles. Or, développer cette perfectibilité s'appelle civiliser et le résultat c'est la civilisation.

Venons-en à ce qui est constitutif de la civilisation. Et pour cela lisons ce qu'en dit l'abbé Fournier :

¹Il ne faut pas confondre société et civilisation nous dit l'abbé Bergier.

² Auteur cité par l'abbé F. Fournier - page 141 - « rôle de la papauté dans la société » - ESR

« Puisque l'homme a besoin d'être civilisé, il doit y avoir, évidemment, et une science et un précepteur de la civilisation ; et cette science comme toutes les autres, doit avoir ses principes propres et constitutifs, c'est-à-dire, ces principes qui entrent si avant dans le cœur de l'homme que rien ne les peut effacer, ni l'ignorance, ni l'âge, ni la perversité, ni le temps, ni l'erreur. Ils ne sont autre chose que *cette loi naturelle juste et sainte, qui nous oblige*, dit le P. Nouet¹, à fuir les choses que la lumière naturelle nous montre clairement être mauvaises en elles-mêmes, et à faire celles qu'elle nous fait paraître manifestement bonnes, et si conforme à la raison, que ce serait mal de les omettre ou de faire le contraire. Elle est divine, parce qu'encore qu'elle soit dans l'homme, elle ne vient pas de l'homme. Il ne peut être ni sujet ni supérieur à lui-même ; Dieu même en est l'auteur. La sainteté de cette loi vient de la loi éternelle, qui est la source de toutes les bonnes lois, et la règle générale de toutes les choses bien ordonnées. »

« Qui est-ce qui nous montre ce qui est bon ? Seigneur, la lumière de Votre visage est gravée sur nous (Ps. S, 4, 7). C'est elle *qui nous éclaire et qui conduit nos pas* dans les voies de la justice. C'est elle *qui nous enseigne* les premiers éléments de la vertu, *qui nous avertit* sitôt qu'elle aperçoit le mal, *qui nous reprend* lorsque nous y sommes tombés, et *qui nous remplit de joie* lorsque nous nous portons au bien. »

Dieu qui est la bonté et la sainteté même, ne peut vouloir ni approuver que l'homme se dérègle et se détourne de la raison.

« C'est pourquoi, dit l'abbé Fournier, il lui a donné une lumière intérieure qui lui montre le bien et le mal, un maître domestique qui le gouverne ; un témoin sans reproche qui fait un fidèle rapport de tous ses déportements ; un juste incorruptible qui en fait un juste discernement, et les approuve ou les condamne à l'heure même, sans que personne puisse éluder son jugement. »

Car comme la loi de la nature est une image de la loi éternelle, elle est universelle :

¹ Lectures spirituelles, t. III, p. 11

- pas connue de tous, elle est cependant commune à tous, en tout temps, en tout lieu, et en tout état ;
- elle est répandue dans tous les individus car disposant d'un même esprit et d'une même nature.

Existe donc des principes et des axiomes invariables, universels et indestructibles se rapportant à cette loi de la nature communs à tous. Quels sont-ils ? c'est ce que nous allons voir maintenant. Et en cela nous allons, à nouveau, nous appuyer sur le chapitre VII ("La papauté est la mère de la civilisation") de l'ouvrage qui depuis le début de notre approche sur la question de la civilisation, nous accompagne et a pour titre : "Rôle de la Papauté dans la société" - ESR.

Premier principe : *la société a pour fondement la justice*

Se pose immédiatement un problème : la justice ou le droit a pour fondement ce qui est dû à chacun ; mais qu'est-ce- qui est dû à chacun ?

Les avis sont partagés, et pourtant, comme la nature de l'homme ne change pas¹, il faut un droit immuable. Sans cela, constituer une société s'avère impossible et nous n'avons qu'un assemblage fortuit d'hommes avec des intérêts incohérents et opposés.

Or, nous dit notre théologien, le droit est le nœud :

- qui met les hommes en rapport avec Dieu, qui les met en rapport avec leurs semblables, qui les met en rapport avec eux-mêmes ;
- qui leur crée une patrie, un territoire, un champ, une maison ; qui leur fait une conscience.

C'est pourquoi, le droit, ce droit immuable, est un reflet, une émanation de la loi éternelle ; il a Dieu pour auteur qui leur communique cette immutabilité.

Deuxième principe : *une loi juste et stable*

Avant de développer cette notion, un rappel bien utile des jurisconsultes : L'injustice n'est pas une loi ; une loi instable n'est pas une loi, mais l'abus de la force brutale.

¹ Il a les mêmes besoins, les mêmes inclinaisons, les mêmes tendances.

Aussi, la loi est d'abord juste et ensuite stable. Dans l'ancienne France, les lois revêtaient ce caractère de stabilité : « au commencement de chaque nouveau règne, quand le roi était sur le point d'être sacré à Reims, les évêques, les grands et le peuple, par ses mandataires, lui faisaient jurer, non seulement de maintenir les franchises des villes, et des provinces, mais encore le maintien des lois et de la constitution, et les rois prenaient ce serment au sérieux et se firent toujours scrupule de l'enfreindre » ("Rôle de la Papauté dans la société" - chap. VII page 146).

Une question vient immédiatement à l'esprit : Qui posera ce droit, c'est-à-dire cette règle invariable, universelle, adaptée à tous les temps, comme à tous les lieux ? Qui trouvera la route à suivre à travers le torrent des passions humaines et parmi ces milliers d'événements de tout genre qui se succèdent, sans interruption, au sein de la société ?

- Est-ce les hommes, le *Contrat Social* de Rousseau l'affirme, « mais l'histoire lui inflige le démenti que mérite une assertion si téméraire, car toute société a pour fondateur, pour père, un législateur qui pose le droit avec autorité, par la vertu de son ascendant ou de sa mission surnaturelle » (ibidem page – Chap. VII 145).

- Qui est-ce donc qui pourra poser ces principes invariables et universels, puisque l'homme ne le peut, « soit à cause de son ignorance, soit à cause de l'étroitesse de ses vues, soit à cause du manque d'autorité ».

- Il n'y a que celui qui connaît l'étendue, le besoin, les faiblesses de notre nature, qui soit en mesure de dicter ces principes à la société humaine.

Dieu les posa dans le cœur de l'homme, lorsqu'il le créa, lui indiquant ses devoirs envers son Créateur, envers ses semblables et envers lui-même. Ces principes furent sa loi primitive, et la première règle de sa vie sociale, « dans les siècles voisins de la création et du déluge ».

Après la tour de Babel, Dieu ayant confondu les langues et troublé les esprits, le genre humain se divisa en plusieurs sociétés.

Dieu traça, entre ces sociétés, diverses limites impossibles à renverser.

Quand les hommes furent réunis en sociétés, ils formèrent un peuple, une république ou un royaume, ayant chacun ses lois, ses usages, sa religion. Une religion que l'homme corrompu voulut conforme à ses inclinaisons. Cela eu pour effet de contrarier l'action de la civilisation primordiale et de jeter les peuples dans la voie d'égarements les plus contraires, c'est ainsi :

- qu'à la vraie religion succéda le fétichisme, le polythéisme et plus récemment l'anthropomorphisme ;
- qu'aux principes de justice, de charité, d'humanité succéda le règne de la violence, du césarisme, de l'esclavage, de la polygamie, de l'immoralité.

C'est devant cette prévarication générale et en prévision de l'abus que l'homme devait faire de sa raison et de son cœur, nous dit l'abbé Fournier, que Dieu se choisit une petite nation à laquelle il confia le dépôt de la révélation primitive. Il révéla à nouveau la loi naturelle "oubliée" dans les cœurs ; une loi (le Décalogue) composée de deux parties bien distinctes :

- l'une¹, immuable et universelle, fondement de toutes les lois, concerne toutes les nations du monde qui se succéderont jusqu'à la fin des temps ;
- l'autre, variable et relative au climat, au génie de la nation, aux dangers dont elle est environnée, et faite pour marcher dans la civilisation.

Le Décalogue dans sa partie loi naturelle positive (donc immuable et universelle) comprend dix commandements fixant :

- les rapports de l'homme avec Dieu (les trois premiers commandements) ;
- les devoirs réciproques des hommes entre eux (les cinq commandements suivants) ;

¹ Abrégé de la loi naturelle, sa promulgation écrite sur le Sinaï la rend positive, elle renferme les rapports de l'homme avec Dieu et avec ses semblables, et fournit une somme de vérités dogmatiques et morales.

- les devoirs de l'homme envers lui-même (les deux derniers commandements)

Les rapports de l'homme avec Dieu	• Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement. • Son saint nom tu respecteras, fuyant blasphème et faux serment. • Le jour du Seigneur gardera, en servant Dieu dévotement.
Les devoirs réciproques des hommes entre eux	• Tes père et mère honoreras, tes supérieurs pareillement. • Tu ne tueras pas. • Tu ne commettras pas d'adultère. • Tu ne voleras pas. • Tu ne porteras pas de témoignage mensonger contre ton prochain.
Les devoirs de l'homme envers lui-même	• Tu ne convoiteras pas la maison ou la femme de ton prochain • Tu ne convoiteras rien de ce qui est à ton prochain

Voyons chacune de ces trois composantes :

1- Dieu se place à la tête des préceptes qu'Il donne aux sociétés humaines « je suis le Seigneur votre Dieu, et vous n'en adorerez point d'autre ; ensuite Il défend de prendre son nom, sans nécessité (au risque de mentir ou de blasphémer) sauf en témoignage de respect envers sa divinité ; enfin en mémoire du septième jour au cours duquel il s'est reposé, après avoir travaillé six jours, il ordonne de lui rendre, le septième jour de chaque semaine, le culte qui lui est dû, ce dimanche est comme une profession de foi au dogme d'un seul Dieu créateur.

2- Les commandements qui suivent se rapportent à la fois à la société politique et à la société domestique, issues en droite ligne de la société religieuse ; aussi tout homme membre de ces deux sociétés doit remplir ses devoirs leurs incombant : honorer son père et sa mère et plus largement les vieillards et tous nos supérieurs, mais également le roi et les représentants de cette

grande famille qui constituent la société politique. Suivent les commandements se rapportant à la vie sociale, avec ses interdictions, car sans elles pas de société (avec l'homicide plus d'existence physique ; avec l'adultère et la fornication, plus d'existence morale, plus de famille ; avec le vol plus de propriété et de subsistance pour l'homme).

3- La troisième composante renvoie aux crimes de la pensée et du désir (vous ne convoiterez point le bien de votre prochain...) ; c'est-à-dire les crimes spirituels, les crimes de l'homme intelligent et physique à la fois qui détruisent « la société des esprits en les empêchant de se conserver dans leur perfection ». Ils touchent l'ordre social au même titre que les crimes de l'homme physique, les siècles ont justifié la justesse de ces prévisions, au point que « quiconque méprise cette législation, attaque la dignité, l'intelligence, la liberté, la moralité, la propriété, la santé même du peuple » (chap. VII *ibidem*).

Les conséquences du respect ou non du Décalogue par le peuple sur son degré de civilisation, est sans appel, nous dit notre théologien, qui prolonge sa pensée en décrivant les effets positifs ou négatifs sur la société :

- Si le peuple est fidèle aux principes divins renfermés dans ce Code universel de l'humanité, il sera florissant, policé, fort, bien constitué, et son nom pèsera dans la balance des nations ;

- S'il s'agit d'un peuple peu scrupuleux sur les grands devoirs qu'imposent ces commandements, il pourra prospérer quelque temps, briller même avec éclat, mais semblable à la beauté éphémère de la fleur des champs pour se faner demain et tomber sous la faux égalitaire, il sera dissipé comme la poussière du chemin, fauché par une révolution, renversé par une secousse politique...

L'homme est un être composé d'un corps et d'une âme, mais, comme le peuple français qui a "oublié" l'unique nécessaire et qui cherche que les progrès matériels qui touchent au corps, le confort que donnent l'électricité et l'industrie, et la vie à bon marché, il pourra arriver à un certain degré de civilisation, mais sa

grandeur ne durera pas et ne sera qu'éphémère, comme le fondement sur lequel elle est étayée.

C'est en observant la loi de Dieu, en cherchant Son Royaume, le règne des âmes, de la justice proclamée dans le Décalogue, que notre nation, comme toutes les nations, arrivera à la possession de tout ce qui la (les) fera véritablement grande(s).

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS.....	3
QUATRIÈME PARTIE LA CIVILISATION CHRÉTIENNE À RECONSTRUIRE.....	4
UN RAPPEL BIEN UTILE.....	4
CHAPITRE XI L'ORDRE POLITIQUE.....	23
11.1- les principes politiques de saint Thomas d'Aquin.....	23
11.1.1- les principes généraux.....	25
11.1.2- Les vérités premières.....	32
11.1.3- la science politique.....	41
Pour conclure.....	48
11.2- de la Société en général sa cause finale, sa cause matérielle, sa cause formelle, sa cause efficiente.....	49
11.2.1- Observations et principe de causalité.....	50
11.2.2- La cause réalisatrice de la société – l'autorité.....	54
11.3- de la société politique les trois finalités : le Bien Commun – la concorde intérieure – la sécurité extérieure.....	56
11.3.1- Les trois finalités.....	57
11.3.2- Le citoyen, autre cause efficiente de la cité.....	66
CHAPITRE XII L'ORDRE ÉCONOMIQUE.....	69
12.1- Les principes économiques de saint thomas d'Aquin.....	70
12.1.1- les économiques d'Aristote.....	71
12.1.2- l'opinion d'Aristote sur la relative autonomie de l'économie	83
12.1.3- Revenir à la vérité économique avec saint Thomas.....	88
12.1.3.1- De la vérité économique.....	88
12.1.3.2- Son application – rendre les peuples heureux.....	102
12.2- L'économie sociale selon le pape Pie XII.....	116
12.2.1- Analyse et mise en perspective.....	118
12.2.1.1 - Les fondements théologiques et philosophiques de l'ordre social.....	118
12.2.1.2 - Les principes directeurs de l'économie sociale.....	124
12.2.1.3- La conception organique de l'économie sociale.....	126
12.2.2 – L'encyclique Summi Pontificatus.....	131
12.2.3 – Le traité d'économie sociale.....	135
12.2.3.1- La conception de l'homme économique selon la droit naturel.....	137
12.2.3.1.1 - L'homme économique sujet de droit.....	138
12.2.3.1.2 - Les droits essentiels de l'homme économique....	140
12.2.3.1.3 - Le travailleur, sujet de l'économie sociale.....	145
12.2.3.2 - La morphologie normale de l'économie sociale.....	149

12.2.3.2.1 - La conception organique du corps social.....	150
12.2.3.2.2 – Les lois économiques de la répartition	154
12.2.3.2.3 – Les lois naturelles de l'équilibre économique	162
CONCLUSION.....	164
CHAPITRE XIII	167
13.1- La société familiale	167
13.1.1- La Société Familiale communauté de base, dépositaire de la vie, première éducatrice.....	169
13.1.2- Autorité du Père, Sainteté de la Mère, Culte des Ancêtres..	174
13.2- La vie sociale : ordre hiérarchique et fonction supplétive des corps intermédiaires	182
13.2.1- Les corps intermédiaires au service des personnes.....	182
13.2.1- Enoncé pontifical sur le principe de subsidiarité	186
13.3- L'État : son domaine, son rôle	189
13.3.1- L'État, « unité organique et organisatrice d'un vrai peuple »	190
13.3.2- La décentralisation.....	193
13.3.3- Les conceptions totalitaires de la vie sociale.....	197
1°- La barbarie du libéralisme.....	198
2°- La barbarie d'un État socialisant	199
3°- La barbarie des synarques et technocrates.....	200
CONCLUSION : principes et fondements d'une politique chrétienne	201
CINQUIEME PARTIE LES QUESTIONS EN SUSPENS	206
1- LA DERIVE MONETAIRE	206
2- La faillite du progrès et les illusions de la technique	214
3- La question agricole	222
4- De la guerre	234
CONCLUSION "Devenir Tertiaire à l'exemple de JEHANNE"	243
CONCLUSION GENERALE LA LÉGITIMITÉ DE LA "GUERRE CATHOLIQUE"	247
1- Créer les conditions de l'Amitié politique.....	247
2- Avoir comme vérité libératrice le Syllabus.....	250
3- Développer en chacun de nous l'amour et l'esprit de Charité	255
BIBLIOGRAPHIE	260